

Établissement
d'enseignement artistique



Jouer ensemble !



Prendre plaisir !



Se former !



RochelaMusique n°110 – juin 2020

Journal du  de Roche la Molière

INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2020/21

Lieu de vie artistique par excellence, notre établissement est ouvert à tous dès l'âge de 3 ans !

Du jardin musical en passant par la formation musicale, les pratiques instrumentales, les ateliers sans oublier le cœur de notre projet d'établissement : les pratiques collectives, l'équipe pédagogique et administrative sera heureuse de vous accueillir. **Au C2M nous sommes à votre écoute !**

La feuille d'inscription interactive et le mandat sont disponibles sur notre site : www.rochelamusique.com

Notre adresse mail pour vous inscrire et vous renseigner : C2M@rochelamoliere.fr

Nous invitons les « anciens élèves » à s'inscrire dès que possible afin de garder leur place ! Ne vous inquiétez pas, elle sera garantie jusqu'en juillet. Pour cette rentrée scolaire, nous nous adapterons en fonction de l'évolution de la pandémie. Néanmoins, nous espérons que la rentrée se fera très « normalement ». Bien entendu, nous avons anticipé sur la nécessité d'une éventuelle adaptation pour certaines pratiques telles le chœur et les orchestres.

Une version papier de la nouvelle feuille d'inscription individuelle est disponible au bureau ou dans le hall du C2M.

COMMENT S'INSCRIRE ?

- 1° Téléchargez la fiche d'inscription interactive depuis notre site sur le bureau de votre ordinateur.
- 2° Remplissez-la sans oublier la partie droit à l'image.
- 3° Générez la signature électronique.
- 4° Renvoyez-la nous par mail en joignant le mandat et le RIB pour ceux qui optent pour le prélèvement.

Vous pouvez également passer vous inscrire au bureau du **lundi au vendredi de 16h30 à 19h00** aux dates suivantes :
Entre le lundi 15 juin et le vendredi 3 juillet puis, du lundi 31 août au vendredi 11 septembre.

Inscriptions dans la limite des places disponibles.

DÉBUT DES COURS LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020

Reprise des répétitions du Chœur mercredi 9 septembre à 19h30 - du Fil'Harmonie vendredi 11 septembre à 20h00

Recevez les notifications du C2M en téléchargeant l'application **ILLIWAP** ! Gratuite, anonyme, stéphanoise, utilisant peu d'énergie et de place elle vous permettra de recevoir les alertes de notre établissement en utilisant le QRCode ci-contre ou en composant le code émetteur **@C2M**.

Nous contacter :

Boulevard Blaise Pascal - 42230 Roche la Molière

Le C2M se trouve entre le gymnase de la Varenne et le Collège Louis Gruner.

secrétariat (Caroline SOARES) 04 77 50 44 73 - direction (Hervé FREYCENON) 06 07 76 39 95



EXTRAITS DU REGLEMENT INTERIEUR/PÉDAGOGIQUE

En cas d'**absence** ou de retard d'un élève, les professeurs ne sont pas tenus de rendre ou remplacer le cours.

Règlement des cotisations ; le remboursement d'un cours non effectué par un professeur est ouvert au-delà de sa troisième survenance. Il est calculé au prorata temporise de la période de facturation concernée.

Un **calendrier scolaire** calqué sur celui du secondaire est donné en début d'année. Il précise les semaines de cours et les activités (concerts, moments musicaux, auditions, échanges...).

Prêt d'un instrument : le prêt se fait par contrat d'un an renouvelable en début d'année scolaire. L'instrument prêté doit être entretenu, assuré et rendu dans l'état initial. À partir de la deuxième année de prêt, les parents devront faire réviser l'instrument si nécessaire.

Les élèves **adultes extérieurs** pourront perdre leur place en cours individuel en cas de forte demande s'ils ne participent pas à une pratique collective dans l'établissement.

Parcours « Découverte »

De 3 à 5 ans : **Jardin Musical** Mardi ou Jeudi de 16h45 à 17h30 avec Viviane CHARRETIER

À 6 ans : **Éveil Musical** (parcours découverte intégrée au cours) Jeudi de 17h30 à 18h30 avec Viviane CHARRETIER

Dès 7 ans : **Formation Musicale** pour les enfants (1C1) et, pour les ados/adultes dès l'entrée en 6ème (1CA1).

Voire, la **découverte d'un instrument** en atelier à partir de 5 ans.

Parcours « Ensemble »

Ce parcours permet de suivre une ou plusieurs Pratique(s) Collective(s) au sein de l'établissement.

Parcours « Diplômant » (cursus complet)

Formation Musicale + Formation Instrumentale + Pratique Collective (intégrée à la FM en cycle 1)

HORAIRES DES FORMATION MUSICALE

Formation Musicale 1er Cycle : Cycle des Apprentissages Fondamentaux

1C1	Cycle 1	Lundi	de 16h45 à 18h15	avec Christèle FREYCENON
1C1	Cycle 1	Mercredi	de 09h00 à 10h30	avec Christèle FREYCENON
1C2	Cycle 1	Lundi	de 17h45 à 19h15	avec Christèle FREYCENON
1C2	Cycle 1	Mercredi	de 10h00 à 11h30	avec Christèle FREYCENON
1C3	Cycle 1	Lundi	de 16h45 à 18h15	avec Viviane CHARRETIER
1C3	Cycle 1	mardi	de 17h45 à 19h15	avec Audrey GAYTON
1C4	Fin de Cycle 1	Lundi	de 17h45 à 19h15	avec Viviane CHARRETIER
1C4	Fin de Cycle 1	Mardi	de 16h45 à 18h15	avec Audrey GAYTON

Les élèves du cours 1C4 préparent et présentent l'examen départemental de fin de 1er cycle.

Formation Musicale 2ème Cycle : Cours de Culture et de Pratiques Musicales

2C1	Cycle 2	Mercredi	de 13h30 à 15h00	avec Audrey GAYTON
2C2 niveau 1	Cycle 2	Mercredi	de 14h30 à 16h00	avec Audrey GAYTON
2C2 niveau 2	Cycle 2	Mercredi	de 16h30 à 18h00 dernier niveau obligatoire	avec Audrey GAYTON
2C3	Cycle 2	Mercredi	de 17h30 à 19h00	avec Audrey GAYTON
2C4	Cycle 2	à définir		avec Audrey GAYTON

Les élèves du cours 2C4 préparent et présentent l'examen départemental de fin de 2ème cycle

Matériel à avoir pour la Formation Musicale :

Une clef USB et un porte-vues (1C1,1C2,1C3,1C4, 2C1,2C2,2C3 et 2C4)

Des ouvrages sont prêtés par le C2M, merci d'en prendre soin s'il vous plaît.

Pour le Cycle II merci d'acheter l'ouvrage suivant : « *la théorie de la musique* » de Marie-Alice Charritat éditions Henry Lemoine (vous pouvez commander cet ouvrage, à la librairie de Roche la Molière, chez Atempo à Saint-Etienne ...)

FORMATION INSTRUMENTALE



Qui peut commencer un instrument ?

Les élèves peuvent commencer une pratique instrumentale à partir de 7 ans.

Il est même possible de débiter une pratique instrumentale avant cet âge en participant à un atelier (ouverture en fonction des demandes).

Discipline instrumentale	Professeurs	Jour(s) de cours
Violon	Isabelle TRIOLLIER	Mardi, Jeudi et Vendredi
Saxophone	David DECOUCHANT	Mercredi et Vendredi
Flûte traversière et à bec	Nathalie CHAVANNE	Jeudi et Vendredi
Violoncelle	Christèle FREYCENON	Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi
Piano (classique, jazz, accompagnement)	Valérie GONZALEZ	Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi
Piano (classique, jazz, accompagnement)	Audrey GAYTON	Lundi et Vendredi
Percussion	Sylvain JAILLARD	Mercredi et Vendredi
Guitare	Henry LEMAIRE	Lundi, Mardi et Mercredi
Accordéon-Accordina	Jérôme MAURY	Lundi et Vendredi
Clarinette	Viviane CHARRETIER	Mardi et Jeudi voire Lundi
Chant	Clotilde VACHER	Lundi, Mercredi et Jeudi
Trompette (exclusivement en atelier)	Hervé FREYCENON	Mardi et Jeudi
Cuivres (trombone, tuba et trompette)	Shuai ZHAO	Vendredi

Concernant la formation instrumentale, les professeurs contacteront les **élèves inscrits** afin de définir un horaire de cours. Les **« anciens élèves » des classes instrumentales** doivent impérativement s'inscrire en **juillet** ! Au-delà les places seront considérées comme « vacantes ». Les professeurs feront leur possible pour satisfaire en priorité les élèves qui jouent dans les orchestres afin de leur éviter un déplacement supplémentaire.

ATELIERS

Ateliers de Musiques Actuelles :

Avec Valérie GONZALEZ : MARDI à partir de 18h. Les groupes seront définis à la rentrée.

Ateliers de Technique Vocale :

- ▶ Allons Z'Enfants (7 à 11 ans) JEUDI de 17h30 à 18h30 avec Clotilde VACHER
- ▶ Les Z'Ados (11 ans et plus) MERCREDI de 16h00 à 17h00 avec Clotilde VACHER
- ▶ Sing to Swing (adultes) LUNDI de 18h30 à 20h00 avec Clotilde VACHER

Atelier Batucada : VENDREDI de 18h30 à 19h30 avec Sylvain JAILLARD

Nouveau

Ateliers instrumentaux : Horaire à définir avec les professeurs.

Atelier FM Ados/Adultes (ateliers de FM réservés aux ados/adultes. Initiation à la méthode « A Passo »)

Nouveau

- ▶ Primeiro passos SAMEDI de 9h30 à 10h30 avec Clotilde VACHER
- ▶ Grande passos SAMEDI de 10h30 à 11h30 avec Clotilde VACHER



PRATIQUES COLLECTIVES

« Petits chœurs » ou Chœur Adultes :

Mercredi de 19h30 à 21h00 avec Audrey GAYTON et Hervé FREYCENON.

Répétition à la grange du château pendant la période Covid-19.

Chœur Entre-temps (séniors) : Lundi de 10h30 à 11h30 avec Clotilde VACHER

Chorale pour Enfants : Elle est intégrée au cours de FM niveaux 1C1, 1C2, 1C3 et 1C4.

Fil'Harmonie junior : Jeudi de 18h00 à 19h00 avec Hervé FREYCENON.

Orchestre Fil'Harmonie, Orchestre de Chambre et Harmonie des Mineurs : Vendredi de 20h00 à 21h45 suivant planning (nous constituerons des groupes si besoin) avec Christèle FREYCENON, Sylvain JAILLARD et Hervé FREYCENON.

Ensemble d'Accordéons « AccRocheNotes » : Lundi de 18h30 à 19h30 Jérôme MAURY

Ensemble de Guitares « Variéty swing » : Mercredi de 19h15 à 20h00 Henry LEMAIRE

Nouveau

Ensemble de Guitares « Argutie » : Mercredi de 18h15 à 19h00 Henry LEMAIRE

Pour le **Celloband**, les **4'Zaccs**, les **Têtes-en-l'air**, ... le fonctionnement sera défini par les enseignants.

TARIFS 2020/21

tarifs inchangés pour cette nouvelle année scolaire !

Au titre de la participation financière des familles

Pratique(s) Collective(s) uniquement :

70 €/an pour les rouchons et extérieurs

Pour ceux qui participent uniquement au chœur adultes, Chorale entre-temps, Orchestre de Chambre, Fil'Harmonie, Ensemble d'accordéons, Fil'Harmonie junior et aux Ensembles de guitares.

Atelier(s) uniquement (ou Pratique Collective + Atelier) :

150 €/an pour les Rouchons et **200 €/an** pour les extérieurs.

Ceci concerne les Ateliers de Technique Vocale (Sing-to-swing, les Z'Ados et Allons Z'Enfants) les Ateliers de Musiques Actuelles, les ateliers de FM Ados/Adultes et les Ateliers instrumentaux.

COURS	Élèves de Roche la Molière	Élèves extérieurs
Jardin et Éveil Musical ou Formation Musicale seule	180€/an ou 60€/trimestre ou 18€/mois	230€/an ou 80+80+70€/trimestre ou 23€/mois
Instrument ou instrument + FM	410€/an ou 140+140+130€/trimestre ou 41€/mois	500€/an ou 170+170+160€/trimestre ou 50€/mois
2 instruments ou 2 instruments + FM	730€/an ou 250+240+240€/trimestre ou 73€/mois	860€/an ou 290+290+280€/trimestre ou 86€/mois

Les **pratiques collectives** et **ateliers** sont gratuits pour celles et ceux qui suivent un **cours**.

Réductions uniquement pour plusieurs élèves en **cours** :

- 2 élèves en cours - **30 €**
- 3 élèves en cours - **80 €**
- 4 élèves en cours - **120 €**
- 5 élèves en cours - **160 €**

Bonus paiement par pass-loisirs : déduction supplémentaire de **50 €/élève**

Possibilités de régler par :

- ▶ Chèques vacances
- ▶ Pass-Loisirs-Rouchons
- ▶ chèques bancaires
- ▶ en numéraire
- ▶ Virement
- ▶ Prélèvement

Si vous réglez en 3 voire 10 fois nous vous conseillons vraiment de le faire par prélèvement bancaire. Pour cela, il suffit de remplir un mandat et de nous le faire parvenir avec un RIB avant le 30 août (le mandat est disponible sur le site).

Si vous souhaitez régler votre cotisation annuelle par chèque bancaire, merci de le libeller à l'ordre du « **Trésor Public** ».

La cotisation se paie soit :

- En **une fois** : entre le 31 août et le 11 septembre.
- En **trois fois** : 1^{er} versement entre le 31 août et le 11 sept. puis 2^{ème} versement entre le 4 janvier et le 11 janvier et 3^{ème} versement entre le 29 avril et le 6 mai.
- En **dix fois** : **de préférence par prélèvements**. Autrement obligatoirement le 1^{er} lundi ou mardi de chaque mois soit aux dates suivantes (7 septembre, 5 octobre, 2 novembre, 7 décembre, 4 janvier, 1 février, 1 mars, 5 avril, 3 mai et 7 juin).

Le **tarif Rouchon** est appliqué aux élèves extérieurs qui participent régulièrement aux activités de L'Orchestre de Chambre, du Fil'Harmonie, de l'Harmonie des Mineurs, du Fil'Harmonie junior, de l'Ensemble d'Accordéons et des ensembles de Guitares.

